



## stagiaires

### ÉDITORIAL

Vos débuts dans le métier s'effectuent dans un contexte particulier pour la profession marqué du sceau de l'impatience, du mécontentement ou de la déception.

La rupture avec les politiques précédentes de la part du Gouvernement ne s'est en effet pas concrétisée. Au contraire, celui-ci les a plutôt confortées et amplifiées.

Dans l'Éducation, la rentrée 2013 est la plus difficile qu'aït connu le Second degré. Les créations d'emplois (4200 pour le Second degré au niveau national, 400 pour notre académie), couvrent à peine la hausse des effectifs, entraînant des classes surchargées. En dépit de l'augmentation des postes aux concours (+30%), la crise de recrutement s'aggrave : 1000 postes non pourvus sur les 12100 ouverts aux concours. Faute de procéder à des pré-recrutements et à la revalorisation de nos salaires pour rendre attractives nos professions, le Gouvernement la laisse perdurer. Une pénurie aigue de personnels asphyxie le Service public d'Éducation : postes non pourvus, crise de remplacement, poids des heures supplémentaires, augmentation de la précarité, flexibilité accrue des TZR...

Les réformes régressives et inégalitaires des précédents Gouvernements (socle commun, réforme des lycées, de la voie technologique...) ont été maintenues dans la loi d'orientation de juillet 2013 voire approfondies. La volonté est de rattacher le collège à l'École primaire (cycle CM1-6<sup>e</sup>, conseil École/Collège) et de réduire ainsi la scolarité obligatoire à l'acquisition d'un socle aux savoirs appauvris et utilitaristes.

Le SNES promeut une conception ambitieuse et égalitaire du Service public d'Éducation assurant l'élévation des qualifications de tous les jeunes. Cette conception exige des personnels hautement formés, dont le métier, les missions, et les qualifications soient reconnus et revalorisés. C'est pourquoi, avec la FSU, il est à la pointe des luttes qui ont permis de refaire de l'Éducation une question majeure, et construit les mobilisations nécessaires pour peser sur le Gouvernement et obtenir d'autres choix.

Dans la Fonction publique, la logique de désengagement de l'État se poursuit au nom du dogme de la réduction de la dépense publique. Le budget 2014 fait peser les économies sur les Services publics et la protection sociale.

Enfin, la réforme des retraites est injuste et inacceptable. Faisant porter l'intégralité des efforts sur les jeunes, les salariés et les retraités mais épargnant soigneusement le capital, elle aggrave encore les dispositions et les effets des réformes précédentes en signant un nouvel allongement de la durée de cotisation et une nouvelle amputation des pensions et du droit à retraite.

Face à ces logiques, le SNES et la FSU, après la grève du 10 septembre, sont déterminés à poursuivre le combat avec la profession, en recherchant les convergences avec la jeunesse et l'ensemble des salariés, pour contraindre le Gouvernement à abandonner la politique d'austérité au profit d'une politique de croissance et de créations d'emplois, d'élévation des formations et des qualifications de tous, d'une nécessaire redistribution des richesses.

*La force du SNES, syndicat majoritaire et propriété de ses syndiqués, se construit avec l'adhésion de chacun. Si vous ne l'avez pas fait, nous vous invitons à le rejoindre.*

*Ses militants, personnels en exercice tout comme vous, sont là durant cette année déterminante pour vous, pour vous informer, vous conseiller de façon claire et efficace et organiser avec vous votre défense individuelle et collective.*

*Un stage est organisé par la section académique le 19 novembre concernant notamment les mutations : n'hésitez pas à vous y inscrire et à utiliser ainsi vos droits à congé de formation syndicale dont vous disposez comme tout fonctionnaire. Ce stage est ouvert à tous, syndiqués et non syndiqués.*

*Il est essentiel, en dépit de la charge de travail et de la pression qui pèse sur vous que vous ne restiez pas isolé (e)*

*L'organisation syndicale majoritaire qu'est le SNES et ses militants peuvent vous y aider.*

Marie-Damienne Odent/ Pascale Boutet /Michel Vialle co-secrétaires généraux  
Nadège Muzard, Perrine Simonutti,  
Annaïg Le Quellec  
responsables académiques Entrer dans le métier

### SOMMAIRE

p.1 Éditorial

p.2 Enquête stagiaire

p.3 Le point sur la rentrée et la formation des maîtres

p. 4-5 La retraite, une affaire de jeunes !

p.6 VS : comment vérifier et contester ?

p.7 Le SNES au service de tous les collègues

p.8 Stage spécial stagiaires du 19 novembre

SNES Versailles Infos.  
N° de Commission Paritaire 0713S05547  
N° ISSN en cours. Hebdomadaire. Prix de vente 2 euros. Abonnement 12 euros.  
Édité par section académique du SNES de Versailles (Syndicat National des Enseignements du Second degré) 3, rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil CEDEX - Tél. : 08 11 11 03 84/85.  
Directeur de publication David Rafroidi. Imprimé par l'imprimerie spéciale du SNES.

**Promotion, notation, mutation, titularisation...**

**STAGE DE FORMATION SYNDICALE**

**LE MARDI 19 NOVEMBRE**

**Pour répondre à toutes vos questions**

**sur vos droits et vos obligations, sur votre entrée dans le métier et votre carrière.**

**PROGRAMME ET MODALITÉS D'INSCRIPTION p.8**